Je suis membre d'un jury professionnel. Vous pouvez le devenir aussi !

Vous êtes un professionnel expérimenté ? Valorisez vos savoir-faire, devenez

membre d'un jury professionnel

UNION EUROPÉENNE
l'Europe s'engage en France

Cette action est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

Vous êtes un professionnel expérimenté ?

Vous

- **pouvez justifier de 5 années d'exercice professionnel en lien avec le titre professionnel visé ;**
- **n'avez pas quitté le secteur d'activité depuis plus de 5 ans ;**
- **possédez un diplôme ou titre d'un niveau au moins égal à celui du titre concerné.**

Venez partager votre expertise en devenant membre d'un jury professionnel !

Vos missions

- évaluer les réalisations et valider les compétences des candidats à l'issue d'un parcours de formation ou de validation des acquis de l'expérience (VAE).

- décider de l'attribution de tout ou partie du titre professionnel*.

Comment devenir membre de jury ?

1. Faites acte de candidature auprès de la Direccte. En pratique : la fiche de candidature est disponible auprès de la Direccte et des centres agrées**.

2. La Direccte vous habilite.

3. Vous êtes invité par un centre agréé à une réunion d'information-formation.

   Les outils nécessaires à l'évaluation des compétences des candidats vous seront remis : guide du jury, dossiers techniques, référentiels, grilles d'évaluation, guides d'entretien...

   Le nom des membres de jury figure sur une liste établie par la Direccte. Tous les centres qui préparent aux titres du ministère chargé de l'Emploi peuvent solliciter leur participation.

* Diplôme du ministère chargé de l'Emploi, inscrit au Répertoire National des Certifications professionnelles (RNCP).

** Liste disponible auprès de la Direccte.

Pourquoi devenir membre d'un jury ?

> **Pour être garant du professionnalisme** des personnes qui ont choisi le même métier que vous.

> **Pour repérer vos futurs collaborateurs** ou prendre connaissance des stages en entreprise proposés aux stagiaires dans le cadre de leur parcours de formation.

> **Pour être en relation avec d'autres professionnels** de votre secteur d'activité et échanger avec eux sur les évolutions de votre métier.

> **Pour élargir le champ de vos compétences**, devenir un expert reconnu dans votre métier, enrichir votre CV ou votre carte professionnelle.

> **Pour participer à une véritable mission de service public :** le diplôme délivré après délibération du jury favorise le retour dans l'emploi et l'évolution professionnelle.

« Les jurés doivent faire preuve de beaucoup d'écoute et d'attention à l'égard des personnes qu'ils ont en face d'eux ».

Thomas da Silva, juré « agent de loisirs »

« Comme j'aime mon métier, j'ai été flatté d'avoir été choisi comme membre de jury. Flatté parce que cela signifiait la reconnaissance à la fois de mon professionnalisme et de ma capacité d'évaluer les autres et ravi de voir les jeunes reprendre le flambeau. Bien sûr, c'est valorisant sur le CV mais on devient membre de jury avant tout parce que c'est une expérience différente, et toujours enrichissante. Les jurés doivent faire preuve de beaucoup d'écoute et d'attention à l'égard des personnes qu'ils ont en face d'eux. L'examen est un vrai moment d'échange, je suis souvent surpris par les candidats. Il m'arrive d'avoir l'impression de recevoir autant que je leur donne. Je ne fais pas cela pour l'argent mais j'en retire énormément de satisfaction. »

Pour toute information complémentaire

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) de Haute-Normandie
Pôle 3E – 14, rue Aristide Briand – 76108 Rouen Cedex 1

Agnès PLACIDE
02 32 76 16 70 • Agnes.placide@direccte.gouv.fr

Sites Internet : www.emploi.gouv.fr
www.haute-normandie.direccte.gouv.fr

2122141 – Direction de la communication et de la stratégie de marque – © phovoir images – décembre 2012

l'Europe s'engage en France
UNION EUROPÉENNE
Cette action est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL